



**Voyager en Terroir®**

3, avenue maréchal de Lattre-de-Tassigny  
66160 Le Boulou

[contact@voyagerenterroir.fr](mailto:contact@voyagerenterroir.fr)

<http://www.voyagerenterroir.fr>

siret : 450 129 515 00026

RCPro : Créalinks 18, av. de la gare - 28 240 La Loupe

### **Conditions générales de vente** (document sur 3 pages)

Le présent contrat est conclu entre :

D'une part, l'enseigne **Voyager en Terroir®** et le professionnel optant pour l'inscription.

#### Article 1 : conditions générales

Le professionnel qui souhaite souscrire le service proposé par **Voyager en Terroir®** peut en faire la demande par voie postale ou électronique. Le professionnel reconnaît être le représentant légal de la société, établissement dont il demande l'inscription sur le site **Voyager en Terroir®**.

#### Article 2 : prise en compte de la commande

La vente de l'espace de communication à travers le site

**Voyager en Terroir®** est actée par le bon de commande. Il appartient au professionnel de vérifier scrupuleusement les termes mentionnés sur ledit bon de commande. Le client s'engage à mettre à jour les informations figurant sur le site, soit en les envoyant par mail [contact@voyagerenterroir.fr](mailto:contact@voyagerenterroir.fr) soit par voie postale à l'adresse figurant sur ledit document.

À défaut de mise à jour, des informations sur l'établissement (client), informations pouvant induire en erreur, **Voyager en Terroir®** suspendra la parution sur le site.

#### Article 3 : moyen de paiement

Le paiement doit être effectué en même temps que la remise où l'envoi du bon de commande accompagné du mode de règlement choisi par le professionnel (client).

Le professionnel dispose d'un délai de rétractation de 14 jours. (Nouveau délai légal depuis le 14 juin 2014). À expiration du délai légal, la vente sera actée et le paiement correspondant au choix de la formule sera encaissé.

#### Article 4 : délai d'exécution

Le délai pourra être suspendu en cas de force majeure, tous événements involontaires et/ou indépendants de **Voyager en Terroir®** tels que catastrophe naturelle, grèves des services postaux nationaux ou internationaux, grèves d'approvisionnement électrique ou Internet, gel, incendie, tempête, inondation, épidémie, difficultés d'approvisionnement, dysfonctionnement ou interruption des voies de communication nationales ou internationales, panne informatique, pour le dernier cas, **Voyager en Terroir®** fournira un justificatif de panne.(envoi par courriel) Maintenance informatique.

Dans les cas mentionnés précédemment dans ledit article, **Voyager en Terroir®** est dégagé de toute responsabilité et par conséquent redevable d'aucun dommage et intérêts ni d'aucune indemnité au titre de l'inexécution totale ou partielle de ses obligations. L'évènement de force majeure envisagé ci-dessus suspend l'exécution du contrat si l'évènement de force majeure a une durée supérieure à deux (2) mois. Chacune des parties aura la possibilité de résilier le contrat par lettre recommandée avec avis de réception. Aucun remboursement ne sera fait par **Voyager en Terroir®**.

#### Article 5 : durée de la parution

La tarification est valable pour douze (12) mois à compter du paiement.

#### Article 6 : reconduction de la parution

La tarification correspond à (12) mois à compter du paiement.

Dans le mois (1 mois) précédant le terme du contrat, **Voyager en Terroir®** informera le client par courriel et lui proposera la reconduction. À défaut de réponse dans un délai d'un (1) mois après le terme de l'abonnement, la prestation sera arrêtée, **Voyager en Terroir®** notifiera la cessation au client par courriel.

#### Article 7 : résiliation anticipée

Le client ou **Voyager en Terroir®** peut résilier le contrat par courrier en cas de :

⇒ manquement à l'article 3 ;

⇒ ou sous réserve de l'accord de l'administrateur judiciaire, en cas d'insolvabilité de l'autre partie ou de redressement judiciaire, liquidation, suspension provisoire des poursuites, faillite ou procédures similaires à compter de la décision du tribunal.

La rupture anticipée du contrat pourra être demandée à tout moment par l'acheteur, sans avoir à se justifier d'un quelconque motif, moyennant un préavis de trente (30) jours ; il est alors entendu qu'il ne pourra prétendre à aucune indemnité ni aucun remboursement des sommes engagées.

À l'expiration du délai défini au présent article, la rupture anticipée du contrat aura pour effet de provoquer la fermeture définitive du compte du client et la suppression des données publiées pour son compte.

#### Article 8 : modification

Toute modification doit être envoyée par courriel [contact@voyagerenterroir.fr](mailto:contact@voyagerenterroir.fr)

ou par voie postale à l'adresse mentionnée sur ledit document.

Une seule modification pourra être prise en charge par la société **Voyager en Terroir®**, photos, texte, coordonnées. Au-delà d'une modification par an, un montant de (20) vingt euros sera facturé à chaque changement.

Une facture sera adressée par courriel au professionnel. En l'absence de tout règlement dans un délai de 30 jours, aucune modification ne sera effectuée sur le site.

Le client s'engage à mettre à jour les informations figurant sur le site en envoyant les informations par courriel [contact@voyagerenterroir.fr](mailto:contact@voyagerenterroir.fr) ou par voie postale à l'adresse mentionnée sur ledit document.

**Voyager en Terroir ©** se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales d'utilisation. Un courriel sera alors envoyé à l'ensemble des clients.

#### Article 9 : refus

**Voyager en Terroir®** réserve le droit de refuser d'honorer un bon de commande, photos, texte, si ces derniers sont diffamatoires, violents, à caractère politique, pornographique, pédophile, raciste ou évoquant toute autre action qui ne serait pas en lien avec l'activité de **Voyager en Terroir®**

**Voyager en Terroir®** ne peut pas être tenue responsable en cas d'inexactitude des informations mentionnées.

#### Article 10 : retrait de la parution

**Voyager en Terroir®** se réserve le droit de suspendre la parution sur le site en cas de publicité mensongère et/ou comparative ou de réception d'avantages pour la promotion d'un établissement qui ne serait pas en lien avec son activité. La parution serait alors retirée du site sans que le client ne prétende à une indemnité ou un remboursement.

#### Article 11 : obligation du client

Il appartient au client de vérifier que son matériel ou ses logiciels ne perturbent en aucun cas le fonctionnement du site. Si tel est le cas, **Voyager en Terroir®** pourra engager la responsabilité pénale de l'établissement / du client.

Article 12 : maintenance informatique

La maintenance informatique est indispensable pour un bon référencement.

**Voyager en Terroir®** se réserve le droit de suspendre la parution sans préavis pour cause de maintenance ou de difficulté technique. La suspension ne dépassera pas 2 jours ouvrés, sauf mention figurant à l'article 4 des conditions générales, délai d'exécution.

Article 13 : propriété intellectuelle

Aucun document publié sur le site **Voyager en Terroir®** ne peut être exploité. Toute reproduction de texte, carte, logo est strictement interdite. Ces derniers sont déposés auprès de l'I.N.P.I. et portent la mention copyright.

Le client qui souscrit un abonnement accorde à **Voyager en Terroir®** le droit d'utilisation des données en les publiant sur le site.

Toute reproduction de textes, cartes, etc. fera l'objet d'une plainte dans le cadre de la propriété intellectuelle. En application de la loi n° 78-17 «Informatique et libertés» du 6 janvier 1978, le client, professionnel dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui le concernent. Il peut et doit prendre contact avec **Voyager en Terroir®**.

Article 14 : hébergement du site

Le site **Voyager en Terroir®** est hébergé chez OVH, 2 rue Kellermann – B.P. 80157 59 100 Roubaix France, joignable sur <http://www.ovh.com>

Article 15 : responsabilités, litiges

Toute réclamation devra être adressée par courrier à l'adresse mentionnée sur ledit document.

Tout litige relève de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Perpignan

Après validation du bon de commande,

**Voyager en Terroir®** décline toute responsabilité quant aux photos et autres documents mentionnés sur les sites des différents clients. **Voyager en Terroir®** se réserve le droit de supprimer la visibilité de l'annonce, les parutions sur son site si le lien hypertexte présente un caractère défini à l'article 9. Aucun remboursement ne sera alors réalisé par **Voyager en Terroir®**

Lieu, .....Date .....

Signature précédée de la mention «lu et approuvé»